

**Avis rendu par la commission conjointe d'information et de sélection
d'appel à projet social ou médico-social réunie le 20 décembre 2017**

Objet : Création d'une plateforme interdépartementale d'hébergement et de services pour adultes avec troubles du spectre autistique et handicap psychique implantée dans le département des Yvelines.

Avis d'appel à projet publié le 18 mai 2017

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1^{er}. Fondation des Amis de l'Atelier
- 2^e. Associations Handi Val de Seine / Autisme en Yvelines
- 3^e. Associations APAJH Yvelines / Fondation l'Elan Retrouvé / ASM 13
- 4^e. Associations Œuvre Falret / UGECAM / Sinoué / Emmaüs habitat
- 5^e. Associations Croix Rouge Française / Autistes Sans Frontières / Agir et Vivre l'Autisme / ANAIS / Espérance Hauts-de-Seine

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental des Yvelines et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

Versailles, le 20 décembre 2017

Le Coprésident de la commission
auprès de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Marc BOURQUIN



La Coprésidente de la commission
auprès du Département
des Yvelines

Marie-Hélène AUBERT

